

Mobilité internationale des apprentis



afDas
DEMAIN SERA FORMATION

EAM
Moving Skills

Au programme aujourd'hui



- 1. L'Afdas en quelques chiffres**
- 2. L'alternance dans les secteurs de l'Afdas**
- 3. Panorama 2024 et 2025 de la mobilité internationale à l'Afdas**
- 4. Les étapes pour le dépôt du dossier**
- 5. Les documents à joindre**
- 6. Financement de la mobilité**
- 7. Bonnes pratiques des CFA**

1. L'Afdas, un Opérateur de compétences engagé pour faire savoir, faire comprendre et faire agir



31 branches

Des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement

6 missions

- Développer l'alternance
- Favoriser la formation, en priorité dans les TPE-PME
- Soutenir les branches sur l'emploi et les certifications
- Accompagner les mutations économiques.
- Former les publics spécifiques (intermittents, artistes-auteurs)
- Soutenir la transition écologique des entreprises

Un réseau de proximité

25 implantations locales, dont 12 délégations régionales, avec des équipes entièrement dédiées au conseil pour les entreprises et les particuliers

125 202 entreprises

99%
de TPE-PME
< 50 salariés

554 092
salariés permanents

527 646 bénéficiaires particuliers

- Les artistes-auteurs
- Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel
- Les journalistes pigistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne
- Les sportifs professionnels et les sportifs de haut-niveau



96%
des entreprises satisfaites
des services de l'Opco

2. L'alternance dans les secteurs de l'Afdas

a

➤ **54 092** Contrats en alternance enregistrés en 2024

➤ Pourcentages de répartition des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation

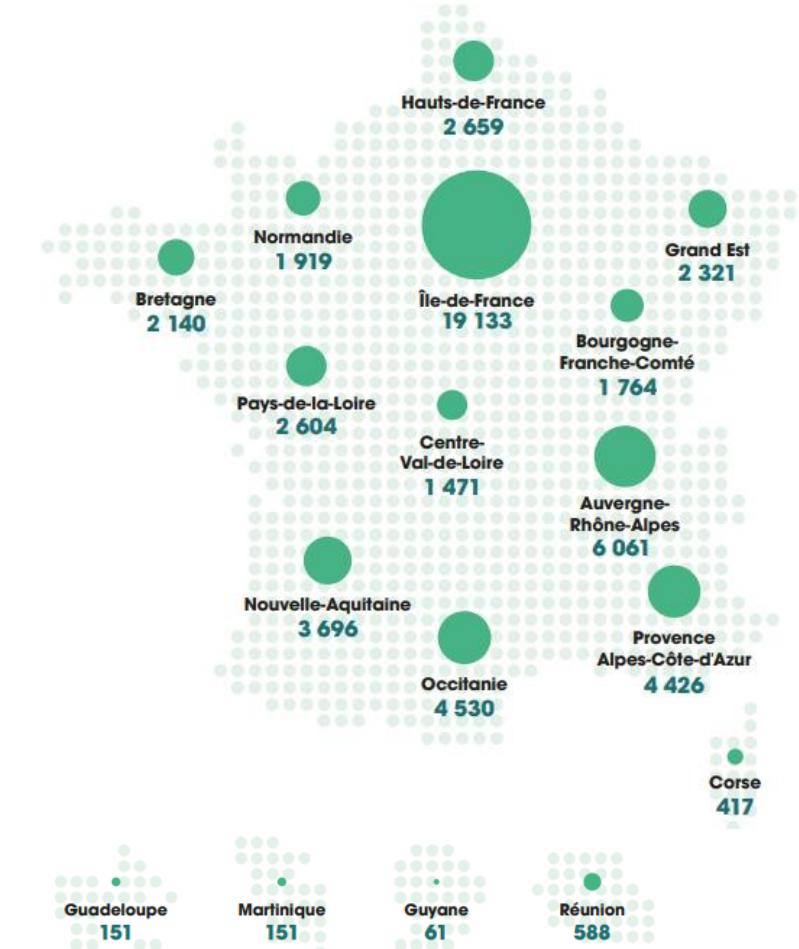


5%
contrats de
professionnalisation
enregistrés

95%
contrats d'apprentissage
enregistrés

+3%

de croissance
sur les contrats
d'apprentissage



3. Panorama 2024 de la mobilité internationale à l'Afdas

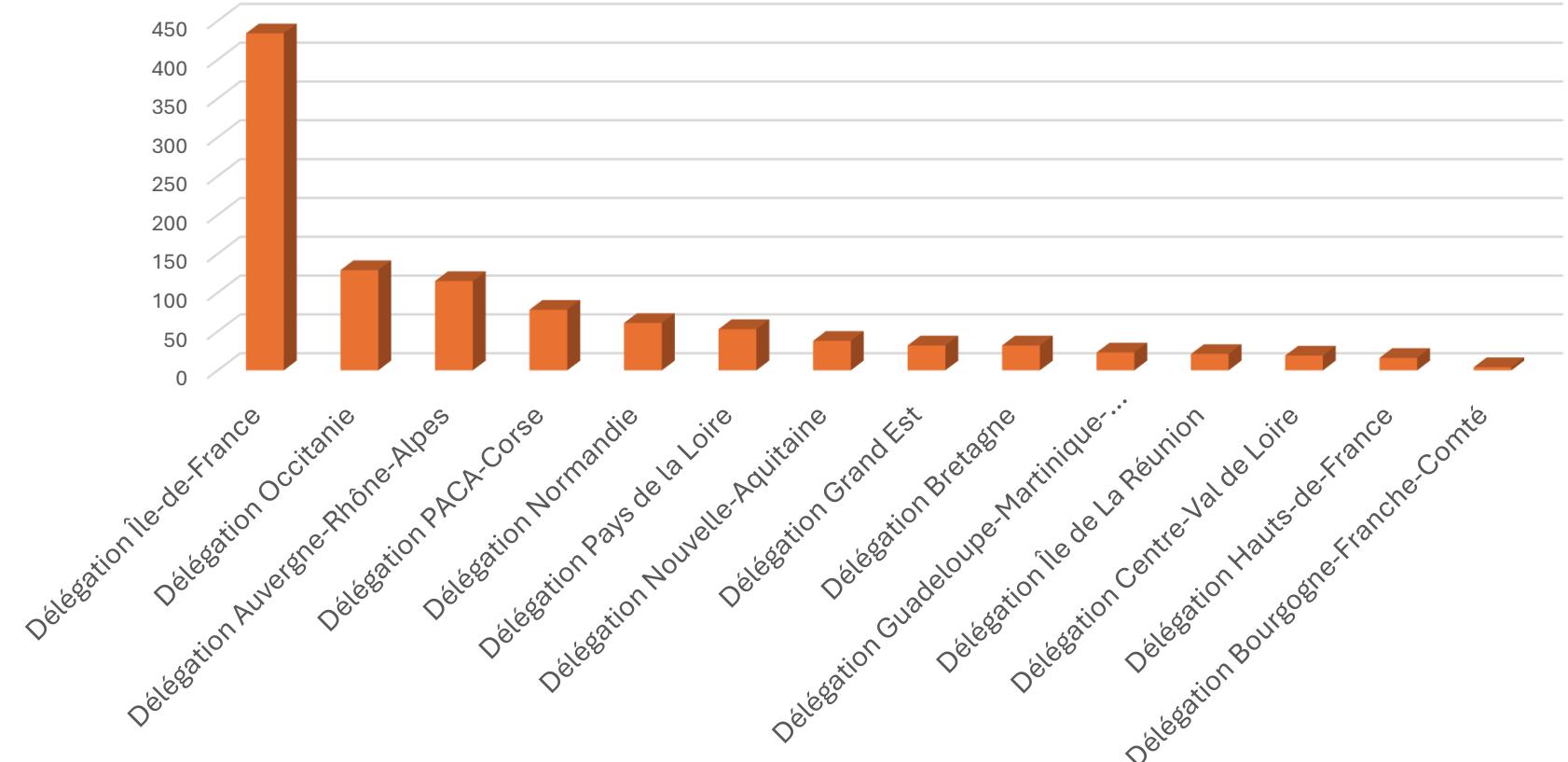


Implantation régionale des employeurs d'apprentis dont le parcours inclut une mobilité internationale

→ **1055 mobilités internationales financées**

Coût moyen pris en charge Référent Mobilité : 417,91€

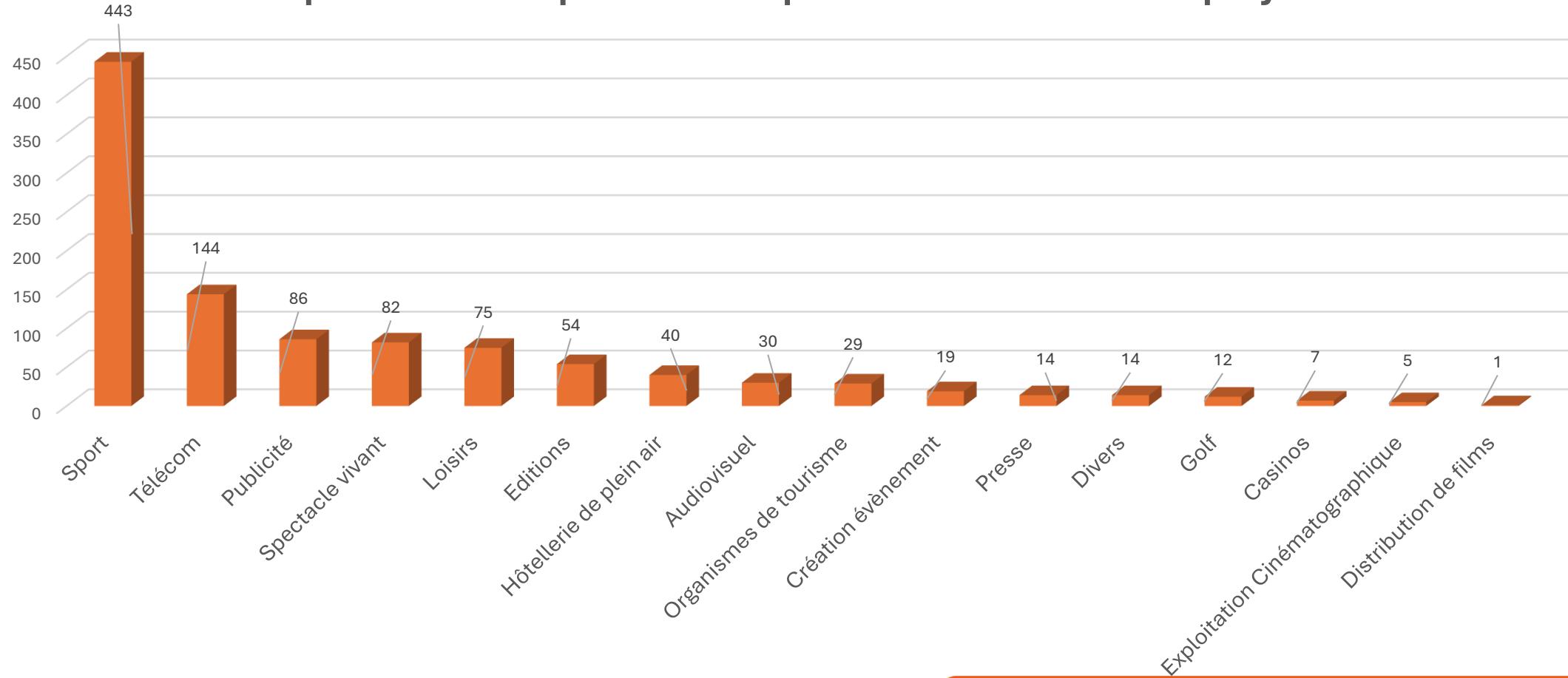
Coût moyen pris en charge Frais annexes : 1298,47€



3. Panorama 2024 de la mobilité internationale à l'Afdas



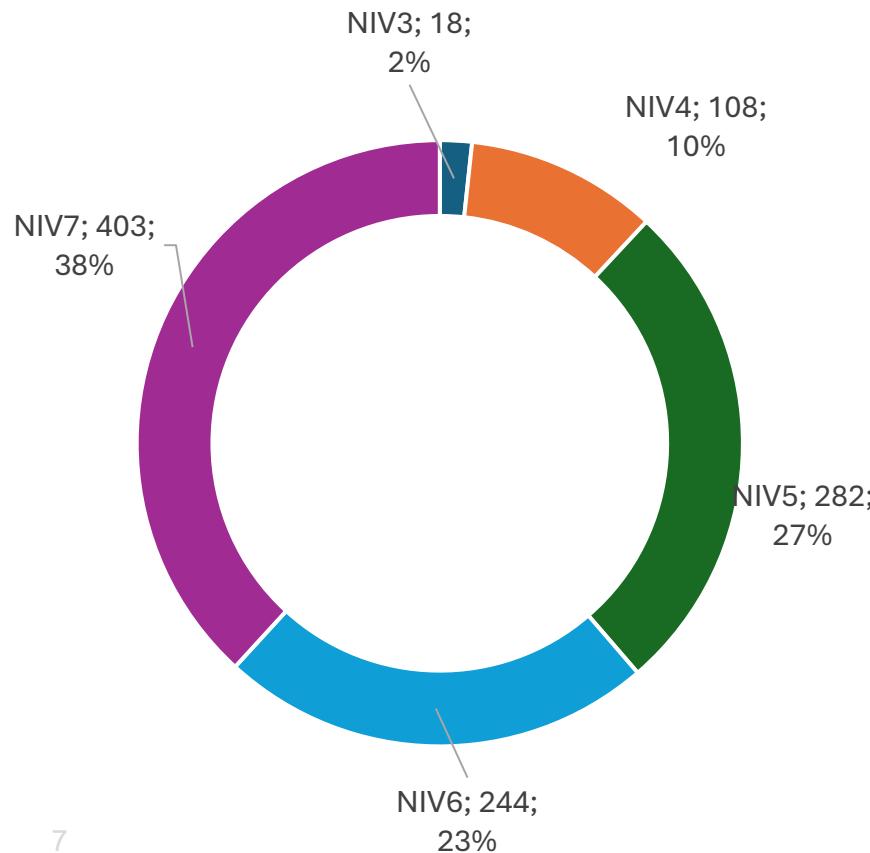
Répartition 2024 par Branche professionnelle de l'employeur



3. Panorama 2024 de la mobilité internationale à l'Afdas



Répartition 2024 par niveau de certification



Les principales certifications incluant une mobilité internationale

- Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- BTS TOURISME
- Manager produits et marketing
- ADMINISTRATEUR DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS
- RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
- Responsable du développement commercial France et International
- BTS Edition
- Responsable de petite ou moyenne structure
- BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF
- Diplôme Visé Grade Master - Programme Grande Ecole

- **55%** des contrats ayant bénéficié d'une prise en charge de la mobilité internationale en 2024 étaient des contrats initiaux
- **9%** étaient des successions de contrats avec le même employeur
- **16%** étaient des successions de contrats avec un employeur différent

3. Panorama 2025 de la mobilité internationale à l'Afdas

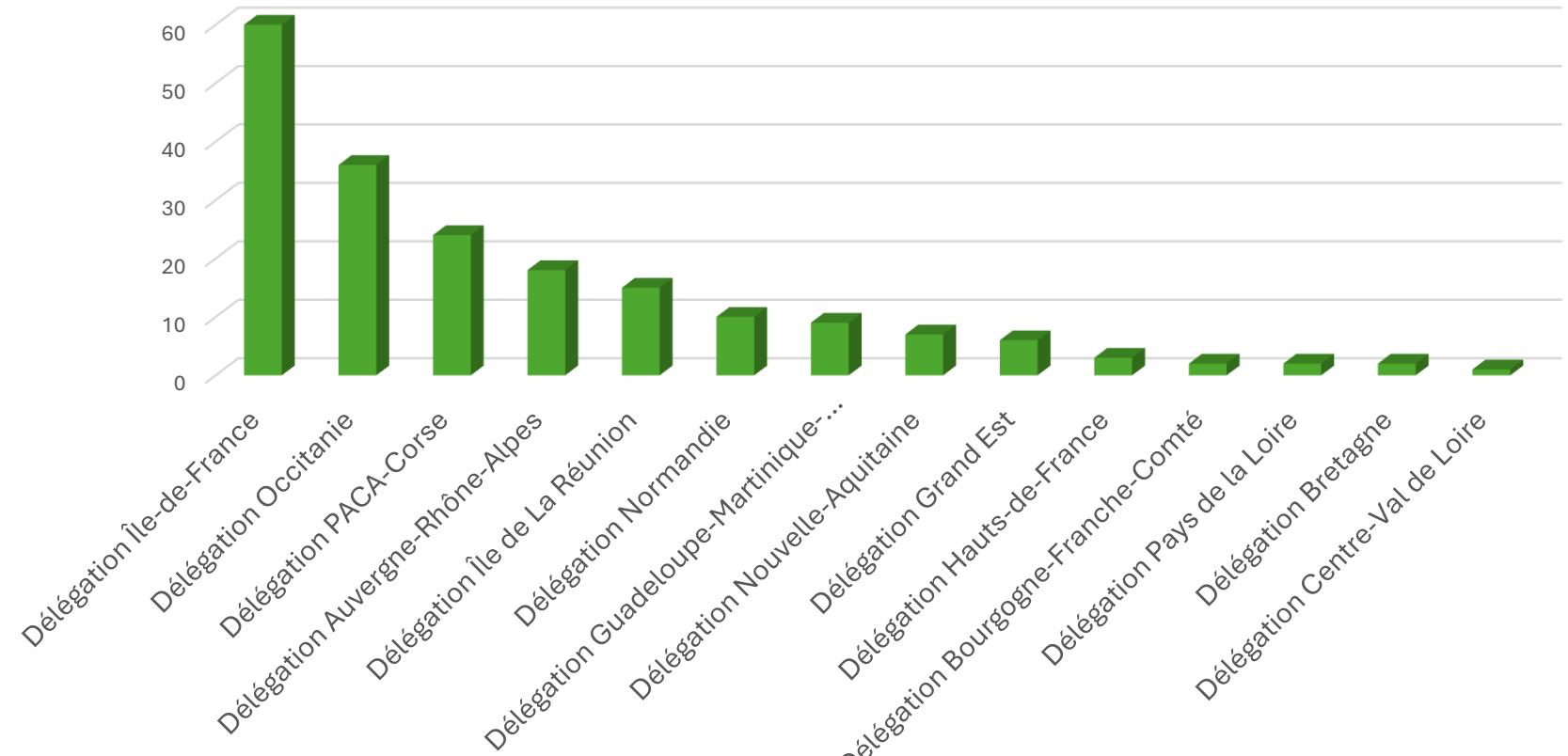


Implantation régionale des employeurs d'apprentis dont le parcours inclut une mobilité internationale

→ **195 mobilités internationales financées**

**Coût moyen pris en charge
Référent Mobilité : 418,56€**

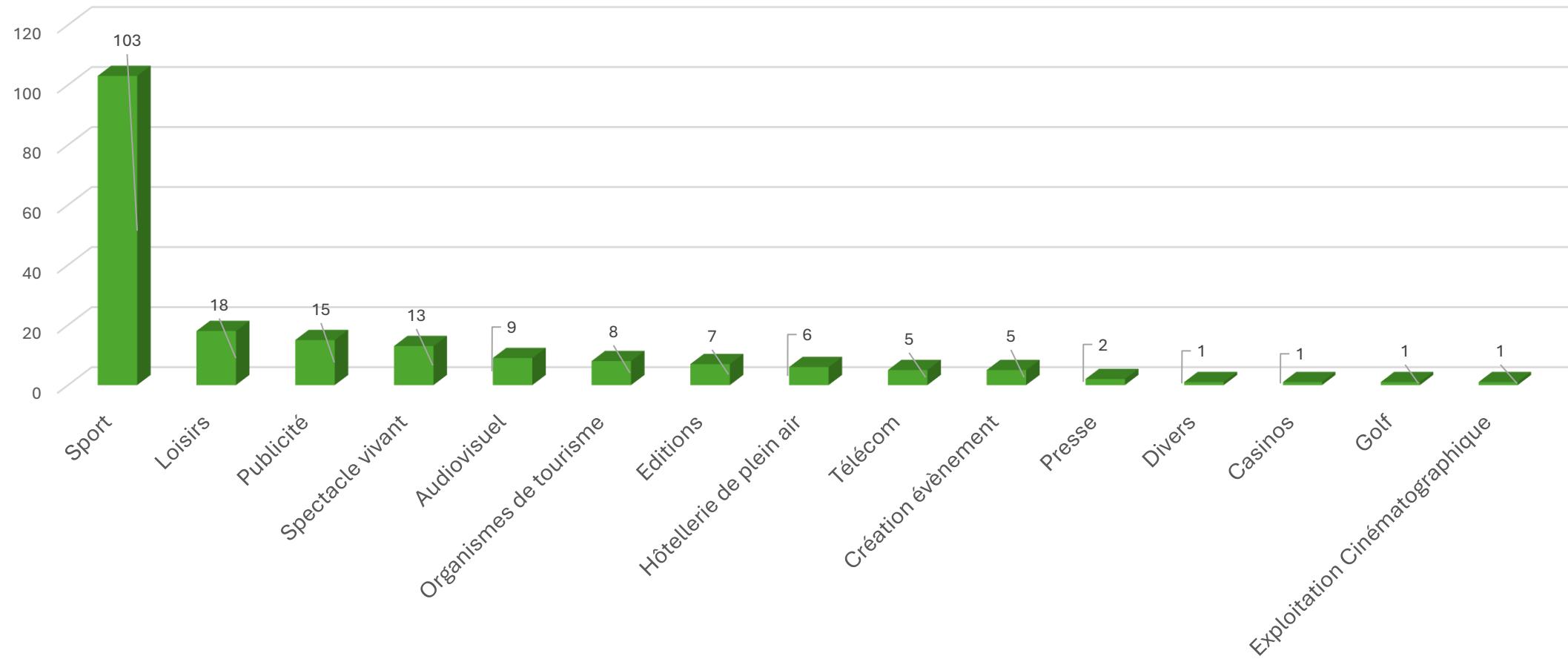
**Coût moyen pris en charge
Frais annexes : 1 235,44€**



3. Panorama 2025 de la mobilité internationale à l'Afdas



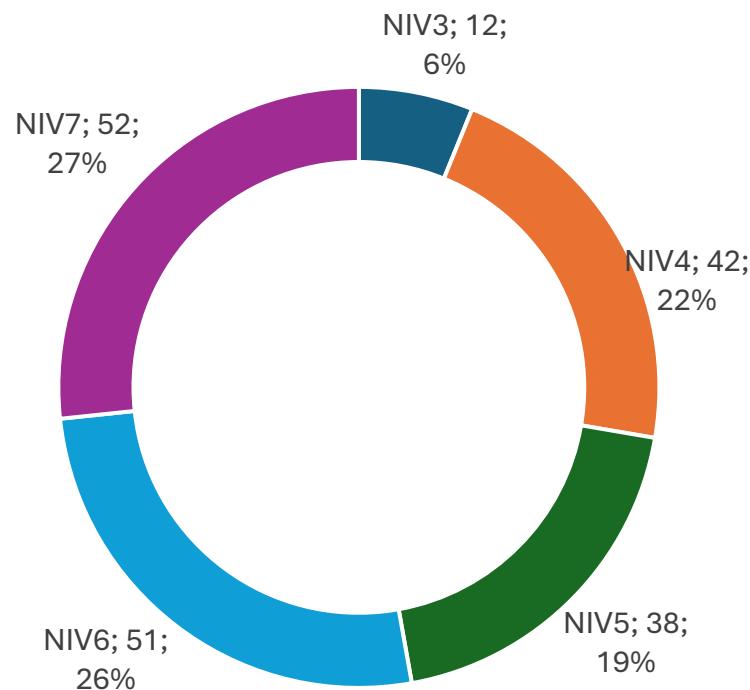
Répartition 2025 par Branche professionnelle de l'employeur



3. Panorama 2025 de la mobilité internationale à l'Afdas



Répartition 2025 par niveau de certification



Les principales certifications incluant une mobilité internationale

- Moniteur de padel
- MASTER Management
- BTS TOURISME
- Responsable de production de projets culturels
- DEJEPS Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- ADMINISTRATEUR DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS
- Manager des Stratégies Communication Marketing
- BTS Communication
- Manager produits et marketing
- BPJEPS

- **57%** des contrats ayant bénéficié d'une prise en charge de la mobilité internationale en 2024 étaient des contrats initiaux
- **9%** étaient des successions de contrats avec le même employeur
- **16%** étaient des successions de contrats avec un employeur différent

4. Les étapes pour le dépôt du dossier



1

L'entreprise ou le CFA crée le contrat sur le portail MyA



2

L'Afdas instruit et valide le dossier



3

L'Afdas transmet le dossier à l'ASP*

* Agence des Services et des Paiements (plateforme Sylae)

4

L'Afdas informe l'entreprise et le CFA de la validation du dossier



5

L'Afdas règle directement la formation* au CFA

* Selon la prise en charge



Questions ou modifications ?

Envoyez votre message ou documents directement via Mya



Un numéro unique à votre service du lundi au vendredi de 9 à 17h en continu :
01 44 78 39 39

5. Les documents à joindre



Le contrat de travail

CERFA :
document légal et normé

La convention de formation

- Frais liés à la mobilité figurant dans la convention
ou
- Devis détaillant les frais liés à la mobilité

La convention de mobilité

- Mise en veille
ou
 - Mise à disposition
- 📌 si partenariat avec un OF étranger : transmettre la convention de partenariat

→ Convention quadripartite de mobilité à transmettre aux services de l'Afdas par le CFA ou l'entreprise, en amont du départ en mobilité pour estimation des frais.

→ Règlement des frais liés à la mobilité en une fois, à réception de la facture du CFA.

6. Financement de la mobilité – Référent mobilité



→ Les frais liés au **référent mobilité** obligatoirement nommé par le CFA pour accompagner les apprentis dans la préparation et le suivi de leur mobilité.

- **400€** si la durée de la mobilité est inférieure à **4 semaines**
- **500€** si comprise entre **4 semaines et 6 mois**
- **600€** si **supérieure à 6 mois.**

Une majoration de 10% de chacun de ces montants est prévu pour les niveaux BAC et infra. Ce forfait est identique pour l'ensemble des CFA.

La prise en charge obligatoire recouvre :

- Frais de personnels : frais liés au poste de référent mobilité, formations en langue le cas échéant
- Frais généraux administratifs : communication, déplacements éventuels, valorisation,
- Ingénierie pédagogique : accompagnement de l'apprenti avant et pendant la mobilité, recherche de financements, développement de réseau et contacts avec les référents étrangers...
- Le 4° de l'article 4 de la loi du 27 décembre ajoute à la prise en charge obligatoire les frais correspondants aux cotisations sociales liées à une mobilité hors du territoire national. Il s'agit des cotisations sociales supportées par le CFA, uniquement en cas de mise en veille du contrat.

6. Financement de la mobilité – frais annexes

- Les coûts supplémentaires liés à la mobilité de l'apprenti (déplacement, logement, cotisations sociales, rémunération, frais annexes...).

Convention	Montant forfaitaire unique	
	UE + Islande, Norvège, Suisse, RU après le 1 ^{er} janvier 2021	Autres pays
Mise à dispo < 4 semaines	1 000 € HT	1 500 € HT
Mise en veille > 4 semaines	2 000 € HT	2 500 € HT

La prise en charge facultative recouvre :
« 3° Tout ou partie de la perte de ressources ainsi que des coûts de toute nature et, le cas échéant, la rémunération et les frais annexes générés par la mobilité hors du territoire national des apprentis et des salariés en contrat de professionnalisation en application des articles L. 6222-42 et L. 6325-25 ». (Article L. 6332-14 du Code du Travail)



Financement de max. 2 mobilités internationales par contrat

7. Bonnes pratiques des CFA



- Solliciter les différents organismes qui peuvent participer au financement de la mobilité internationale, afin d'accompagner les apprentis dans leurs démarches (Opcos, Erasmus +, Régions...)
- Proposer une traduction en anglais des termes de la convention de mobilité
- Intégrer dans le cursus le passage d'une certification linguistique attestant la capacité de l'apprenti à évoluer dans un milieu professionnel international
- Fournir un livret de mobilité aux apprentis



Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

- Arrêté du 22 janvier 2020 relatif au modèle de convention pour une mobilité dans ou hors de l'UE n'excédant pas 4 semaines :

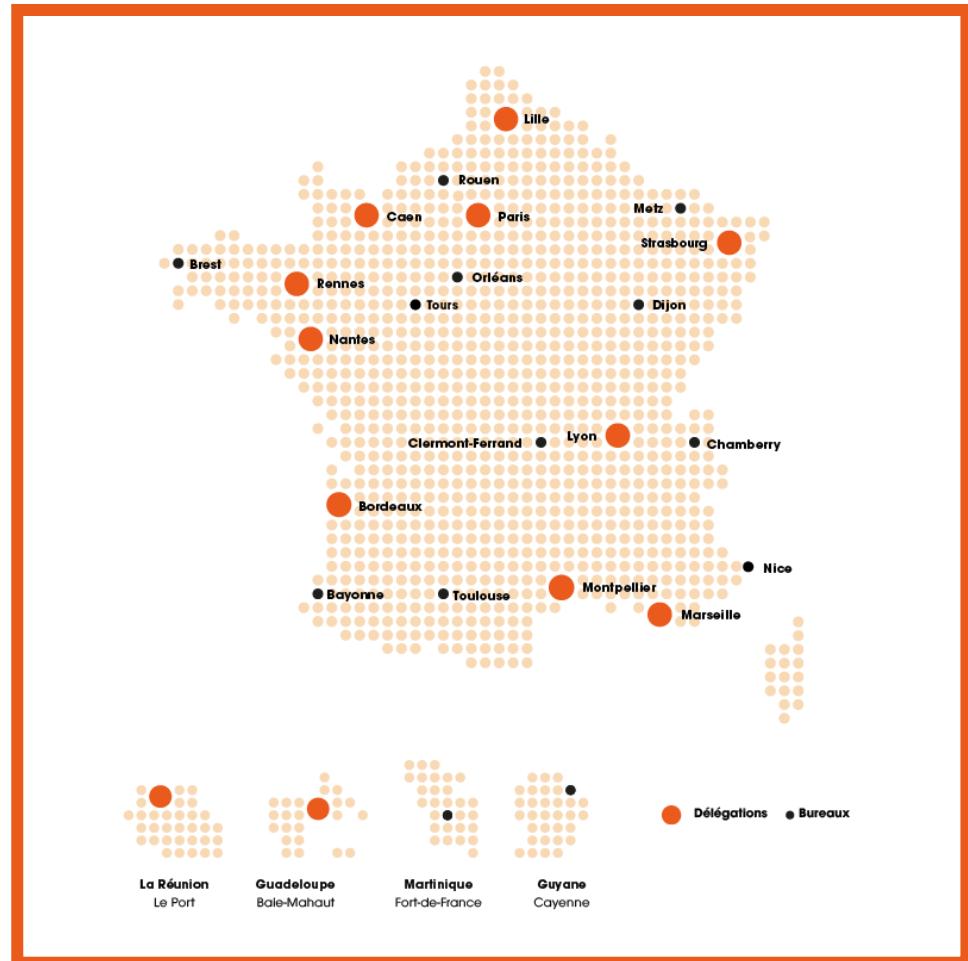
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041505640>

- Arrêté du 22 janvier 2020 relatif au modèle de convention pour une mobilité dans ou hors de l'UE (mise en veille ou la mise à disposition) :

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000041505676



Une question... Besoin d'être accompagné ?



A vos côtés, grâce à notre réseau de proximité



26 implantations territoriales

100% de nos collaborateurs des délégations
centrés sur le conseil Entreprises et Particuliers



Contactez-nous depuis votre espace adhérent
MyA rubrique "demande de contact"



Un numéro unique à votre service :

01 44 78 39 39

du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu

31 branches un opérateur commun

Des carrières
atypiques

Des filières économiques
cohérentes



Des mutations
économiques
majeures

Une majorité de
TPE



Un rapport au
public



Des projets
fédérateurs

a



Un fonctionnement par
économie de projets

